

	Assemblée générale du dimanche 29 mars 2026	Association du Beau
---	---	---------------------

Bilan 2025 de la commission Travaux-Maison

Objectifs :

Lors de la première commission Travaux-Maison de l'année, nous avons défini les objectifs suivants pour l'année 2025 :

- Définir et réaliser une liste de travaux nécessaires à l'entretien de la maison
- Maintenir et développer notre partenariat avec Manu
- Envisager une nouvelle stratégie budgétaire pour financer les gros chantiers futurs

Situation :

La commission s'est réunie **2** fois durant l'année (mai et octobre). Nous avons hiérarchisé nos priorités pour l'année 2025, notamment pour les "petits" travaux d'entretien (inférieurs ou égaux à 3000 €).

Il a été convenu qu'en 2025, l'association réaliserait en priorité le nettoyage des couvertures et le remplacement des robinets « tempstop » de l'annexe (Bachelard).

Les membres de l'association ont été présents tout au long de l'année pour réaliser la maintenance et l'amélioration du bâti, participation bénévole essentielle pour la maison.

Nous pouvons notamment citer la réalisation de ces travaux : création d'une nouvelle armoire vaisselle dans l'annexe, remplacement de 14 BAES, installation d'une signalétique intérieure, entretien des espaces verts et travaux d'élagage, réparation d'un chariot, de l'aspirateur, d'une machine à laver, remise en l'état du mur en pierre devant la lingerie, ... liste très loin d'être exhaustive !

Partenariat avec Manu :

Depuis 2024, l'association a mis en place une organisation avec Manue nous permettant d'assurer les services d'une cuisinière lors des colonies d'été, de proposer une offre de pension complète mais aussi de réaliser des travaux de maintenance dans la maison.

Sous forme de prestation extérieure, nous sommes convenus à minima de : 6 semaines en été lors colonies de vacances, 6 à 8 semaines pour de la pension complète, environ 6 semaines de travaux.

Ce partenariat nous a permis d'accueillir et de développer notre offre de pension complète, à destination d'entreprises, de structures administratives, d'écoles...

Pour ce qui est des travaux entrepris par Manue : le rafraichissement de la chambre du "directeur" et tout le hall d'entrée avec l'escalier menant à l'étage.

Projections :

Comme défini en 2024, l'association a maintenu le choix de ne pas initier de gros investissements permettant la poursuite du remboursement des emprunts engagés lors du covid.

Cette période d'économie arrive à son terme en 2026 mais nous sommes désormais confrontés à l'annonce de l'arrêt de l'aide aux investissements de la part de la CAF et du CD 54.

N'ayant pas identifié de nouveaux partenaire public pouvant participer au subventionnement de nos futurs chantiers, nous avons initié des démarches auprès du Crédit Mutuel (banque de notre association depuis 20 ans), en vue d'envisager le principe d'un emprunt privé sur du long terme.

L'association a donc réactualisé ses besoins de travaux (en les limitant par rapport au plan REVIE établi en 2024 !). Il a donc été défini que les investissements suivants pourraient être financés via un prêt :

- maçonnerie isolante de la partie basse des murs extérieurs pour 20 000€
- rénovation de la charpente, isolation et reprise complète de la toiture pour 180 000€
- rénovation et isolation de 4 chambres pour 35 000€
- rénovation d'un bloc sanitaire (douche et wc) du 1er étage pour 15 000€
- réfection du chemin d'accès pour 50 000€.

Nous souhaitons solliciter un prêt de 300 000€ sur une durée qui restera à déterminer.

A noter la démarche associative auprès des services fiscaux pour obtenir le principe du rescrit fiscal. Cet accord obtenu permettra à l'association de délivrer des reçus fiscaux pour les dons, offrant aux donateurs la possibilité de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% de la somme versée (dans la limite de 20% du revenu imposable).